

## Communiqué de la Mairie

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 Avril 2009 à 20 H 30 et a délibéré sur les affaires suivantes :

Voirie : Les travaux de l'aire de vidage du parking AFN pour campings-car sont commencés . Ils permettront d'y diriger les campings-car pour dégager un peu plus la place du 8 Mai.

Les travaux d'entretien voirie 2009 ont été retenus auprès de l'entreprise ATP pour un montant de 38 615, 85 TTC. Ils seront réalisés prochainement.

Un complément de signalisation touristique est commandé auprès de SES et LACROIX. Une subvention sera demandée à la Région.

Les travaux d'éclairage public du Lotissement Grand Clos III (Gendarmerie et 7 logts HLM) seront effectués pour 5 226 €HT La participation du SIEMML est plus élevée que prévue.

L'enquête sur le chemin des perdrielles et celui des côteaux a reçu un avis favorable du Commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal doit se déplacer à nouveau sur les lieux pour tenir compte des remarques qui ont pu être formulées lors de l'enquête.

Une colonne enterrée de réception des ordures ménagères sera installée Place du 8 Mai. Elle permettra de recueillir les déchets ménagers des riverains dans un rayon bien délimité et ceux des touristes lors de leur passage.

### Environnement :

Un essai de désherbage autre que chimique a été envisagé avec un matériel mécanisé. L'efficacité est réelle sur certaines surfaces neuves de voirie bien préparées à ce type d'entretien.

Tourisme : Madame le Maire a rappelé la récente réunion qu'elle a eue sur les Petites cités de caractère, les aides financières de la région. Elle a précisé que la Commune de Fontevraud-l'Abbaye sera auditionnée sur son projet avant la fin de l'année.

Afin de réaliser de prochaines expositions dans le Presbytère une mission a été signée avec Mr FEVRE, architecte pour 2200 €HT. Il organisera la réalisation des quelques travaux seulement nécessaires à ce type d'occupation. La Commission de sécurité de l'arrondissement a donné un avis favorable et précisé les quelques aménagements nécessaires en matière de sécurité.

Une convention de partenariat sera signée avec le Pays pour ce qui concerne la semaine enchantée. (expo du 12 au 20/9/2009).

Urbanisme : Madame le Maire a rappelé les travaux en cours du Cabinet d'Architecte COUSSY pour ce qui concerne la ZPPAUP. Des réunions permettent d'avancer sur ce dossier important pour la Commune de Fontevraud-l'Abbaye.

Il sera demandé au Centre Culturel de l'Ouest que la Commune de Fontevraud-l'Abbaye puisse y être représenté avec un ou deux Conseillers municipaux en plus du Maire. En effet la Commune souhaiterait participer à certaines décisions qui, entre autres, peuvent avoir un impact sur les problèmes de voirie communale et d'accueil touristique. Une délibération sera en ce sens adressée à Monsieur le président du CCO.

Cantine : Le contrat de fourniture des repas sera prorogé d'un an avec l'entreprise SOGERES de Tours.

Nouvelle garderie : Les travaux d'aménagement devraient commencer prochainement. Une mission de contrôle technique a été contractée avec NORISKO. L'ensemble des travaux pourrait atteindre 40 000 € Une subvention sera demandée au Conseil Général, à la Caisse d'Allocations familiales et à la Région.

Jury d'assises : Les noms de trois électeurs tirés au sort ont été transmis à la Commune de regroupement en vue de la création de la liste préparatoire cantonale des jurys d'assise. L'un deux pourra être retenu comme juré pour l'année 2010.

Des compléments de subventions ont été votés pour 100 €.(2 Assoc) Un complément de 2400€est accordé à l'Association Familles Rurales.

Le Maire, Régine CATIN.